



**SOLIDAIRE AVEC L'UKRAINE**

**MOTION DE LA VILLE DE COIGNIERES EN SOUTIEN AU PEUPLE UKRAINIEN**

Le 24 février dernier, la Russie a déclaré la guerre à l’Ukraine. Depuis cette date, chaque jour, les combats s’intensifient, le peuple ukrainien résiste toutefois vaillamment. Les populations civiles sont aujourd'hui les principales victimes de ce conflit. Notre commune condamne fermement cette agression contre un pays souverain, dans le mépris le plus total du droit international et de la Charte des Nations Unies. Coignières exprime son soutien et toute sa solidarité au peuple ukrainien. L’escalade de cette violence, les bombardements répétés et les attaques contre les villes et territoires ukrainiens constituent une grave menace pour la paix et la démocratie dans toute l’Europe.

Cette guerre engendre déjà un exode massif de femmes et d’hommes fuyant les zones de combat. La France, fidèle à ses valeurs et à son message universel, doit exprimer sa solidarité avec le peuple ukrainien, tout en organisant, au plus vite, un dispositif permettant un soutien et un accueil digne pour les familles ukrainiennes.

Face à cette situation, d'ores et déjà notre ville est mobilisée :

- Collecte de produits de première nécessité (depuis le 04 mars en salle des mariages à l'Hôtel de Ville jusqu'au 9 mars) organisée par les élus de la ville.

- Appel aux Coigniériens pour faciliter l'accueil de familles migrantes ukrainiennes

- Le drapeau Ukrainien installé sur le fronton de la Mairie.

- Lors du conseil municipal du 29 mars 2022, la ville prévoit le versement d'une subvention exceptionnelle de 1500 euros au Secours Populaire, association habilitée à percevoir les dons dans le cadre de l'opération "URGENCE UKRAINE !".

**Coignières, mobilisée pour exprimer son aide et son soutien à l'Ukraine.**